



**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE
LA VALLÉE-DU-RICHELIEU
(la « Régie »)**

AVIS PUBLIC

SÉANCES DU CONSEIL DE LA RÉGIE À HUIS CLOS

Vu l'arrivée de la deuxième vague de la COVID-19 et notre devoir d'en réduire la propagation, avis est donné qu'à compter du jeudi 8 octobre 2020, les séances du conseil d'administration de la Régie se dérouleront à huis clos, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Ainsi, la séance ordinaire du conseil d'administration **de 18 h du jeudi 8 octobre 2020 sera exceptionnellement tenue à huis clos**, comme le permet la directive du 20 septembre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation. Une procédure spéciale a été instaurée à l'égard de la consultation des personnes intéressées concernant tout point à l'ordre du jour.

Toute question relative à un point porté audit ordre du jour doit être transmise à sgosselin@risivr.ca au plus tard **16 h le 8 octobre 2020**.

L'ordre du jour de la séance du 8 octobre sera disponible sur le site Web de la Régie sous l'onglet Conseil d'administration/Séances et procès-verbaux/Ordre du jour.

Le procès-verbal sera également mis en ligne dans les meilleurs délais.

Beloeil, le 22 septembre 2020.

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA
Secrétaire-trésorière